



COMMUNIQUÉ

Mercredi 17 juin 2020

Transformation de la voie professionnelle : à force de combat, le SNETAA-FO enfin entendu !

Lycées professionnels : vers un nouvel élan pour la jeunesse de France ?

Le comité de suivi de la transformation de la voie professionnelle – laquelle a été engagée par le ministre depuis deux ans - s'est tenu ce mercredi 17 juin 2020.

Le comité de suivi a été ouvert par Jean-Michel Blanquer lui-même avant de se rendre en conseil des ministres.

Il a d'abord tenu à remercier l'engagement des professeurs de lycée professionnel (PLP) pendant la période inédite de confinement alors qu'on connaît les difficultés de l'enseignement à distance pour certaines disciplines nécessitant l'apprentissage de gestes professionnels. Il a redit ses propos qu'il avait envoyés dans une vidéo adressée aux PLP en plein confinement.

Après avoir tiré un premier bilan de ces cinq réunions du comité de suivi et de la journée de déplacement des participants (« atelier d'immersion du comité de suivi ») dans un lycée professionnel d'Aubervilliers, il a fait des annonces :

- **développement du CAP en 3 ans dans les académies pour « une formation par la réussite du diplôme reconnu dans toutes les conventions collectives, plutôt que par l'échec du redoublement ».** À ce propos, une IEN ET de Toulouse a présenté les objectifs et les moyens de les atteindre pour un CAP allant de 1 à 3 ans. La règle étant le CAP en 2 ans. Mais pour les élèves déjà diplômés, en ré-orientation en fin de seconde ou première générale, jeunes sortis prématurément de l'école, ils pourront le présenter en un an tandis que les élèves qui, dès leur positionnement en début d'année scolaire, montreraient des difficultés plus aiguës, les CAP pourraient être découpés en trois ans. **Le CAP s'adapte ainsi au rythme du jeune en évitant l'échec du redoublement.** C'est d'autant vrai au moment où on observe 50 % des élèves de première année CAP en décrochage depuis le 17 mars
- **sur la co-intervention en terminale bac pro**, le ministre a annoncé **que les heures** qui y sont consacrées en classe terminale bac pro **pouvaient être remplacées pour compléter le nouveau module** (préparation à l'enseignement supérieur ou accès à l'emploi), le but étant **de renforcer les savoirs fondamentaux** (enseignements généraux dont les langues vivantes), **enseigner la philosophie, développer la culture générale** ou **la professionnalisation** (pour les jeunes qui se destinent immédiatement à l'emploi après le bac pro). **Le SNETAA se félicite de cette annonce et demande au ministre à ce que le chef d'œuvre en première année de CAP puisse être remplacé par des heures de soutien, d'aide personnalisée** quand les jeunes arrivant de collège sont souvent en difficulté scolaire.

Le SNETAA-FO se félicite de ces deux annonces importantes car elles correspondent aux revendications que nous cessons de porter depuis deux ans.

En plus de ces annonces d'importance, le ministre a tenu à préciser que « **la conférence des diplômes** » se tiendrait lors **du premier trimestre de la prochaine année scolaire**. Elle aura pour but, selon lui, de développer une offre de nouveaux diplômes, de « colorer » les diplômes, de simplifier leurs appellations pour une meilleure lisibilité à l'égard des professionnels, des jeunes et de leurs familles.

Une banque de données (et d'idées concrètes) **sur le chef d'œuvre** a été présentée sous le nom de « **BRIO** » qui devrait aider les équipes pédagogiques qui le souhaitent. **Le même outil pour la co-intervention est en construction** et devrait être présenté au prochain comité de suivi.

Dans le cadre de « L'été apprenant », devant se tenir la première quinzaine de juillet et la dernière quinzaine d'août, **les LP volontaires garderont leurs portes ouvertes pour accueillir 30 000 jeunes**. Dans la voie professionnelle, ce sera « L'été du pro ». Il consistera en des **matinées de cours aménagés d'ateliers** (cuisine, bois, gestes pratiques, etc.) **dispensés par des PLP volontaires et rémunérés en sus** et **des après-midis avec des activités d'animations sportives ou culturelles**. Des informations détaillées devraient être données la semaine prochaine. L'intérêt des jeunes et des familles annoncent la nécessité de **prévoir plus de places** quand les jeunes ont été souvent privés de cours pratiques pendant de longs mois. Le SNETAA sera vigilant sur les annonces faites.

Dans ses interventions, **le SNETAA a tenu à remercier encore tous les PLP** qui, selon leurs capacités et sur leurs propres moyens, **ont assuré le lien entre les élèves et l'École** pendant cette période particulière de Covid19. Il a redit **la nécessité absolue que les PLP soient reconnus comme des professeurs spécialistes**. À ce titre, nous avons demandé clairement **qu'une entité PLP soit construite à la DGRH qui connaisse et les problématiques spécifiques de nos élèves et les réalités concrètes de notre corps spécifique**. Le SNETAA-FO a redit qu'aucune réforme ou « transformation » ne pouvait se faire sans les personnels et surtout pas contre eux. Ainsi, **comment expliquer que le mouvement des PLP (mutations) soit cette année le plus mauvais de tous les temps ? Comment expliquer que les PLP soient noyés dans les formations INSPE destinées aux collègues certifiés et agrégés ? Comment expliquer, alors qu'un nouveau décret l'autorise, que les PLP professeurs principaux en SEGPA ne touchent pas la part modulable de l'ISOE (indemnité de professeur principal) ? Comment comprendre que c'est le corps qui absorbe près de 80 % des professeurs contractuels quand les places aux concours ne sont pas suffisamment ouvertes ? Comment comprendre les refus des candidatures PLP sur postes BTS ? C'en est trop de cette gestion RH inadaptée des PLP !** Nous exigeons un traitement spécifique des PLP à la hauteur des remerciements du ministre.

Les intentions comptent mais **le SNETAA-FO attend maintenant des actes forts** qui reconnaissent l'implication, les spécificités, la mission que la Nation confie aux professeurs de lycées professionnels.

Nous exigeons une reconnaissance financière de notre implication.

L'épuisement des PLP est réel. La démotivation est réelle. **Les PLP veulent des actes de carrière qui répondent au formidable travail qu'ils accomplissent pour des jeunes qui sont souvent cabossés par la vie.**

Le SNETAA-FO exige une gestion spécifique, attentionnée des PLP à la DGRH du ministère !